

Guide FCR pour les détaillants-locataires **Activités Durables**

Avril 2021



**FIRST
CAPITAL**





Table of Contents

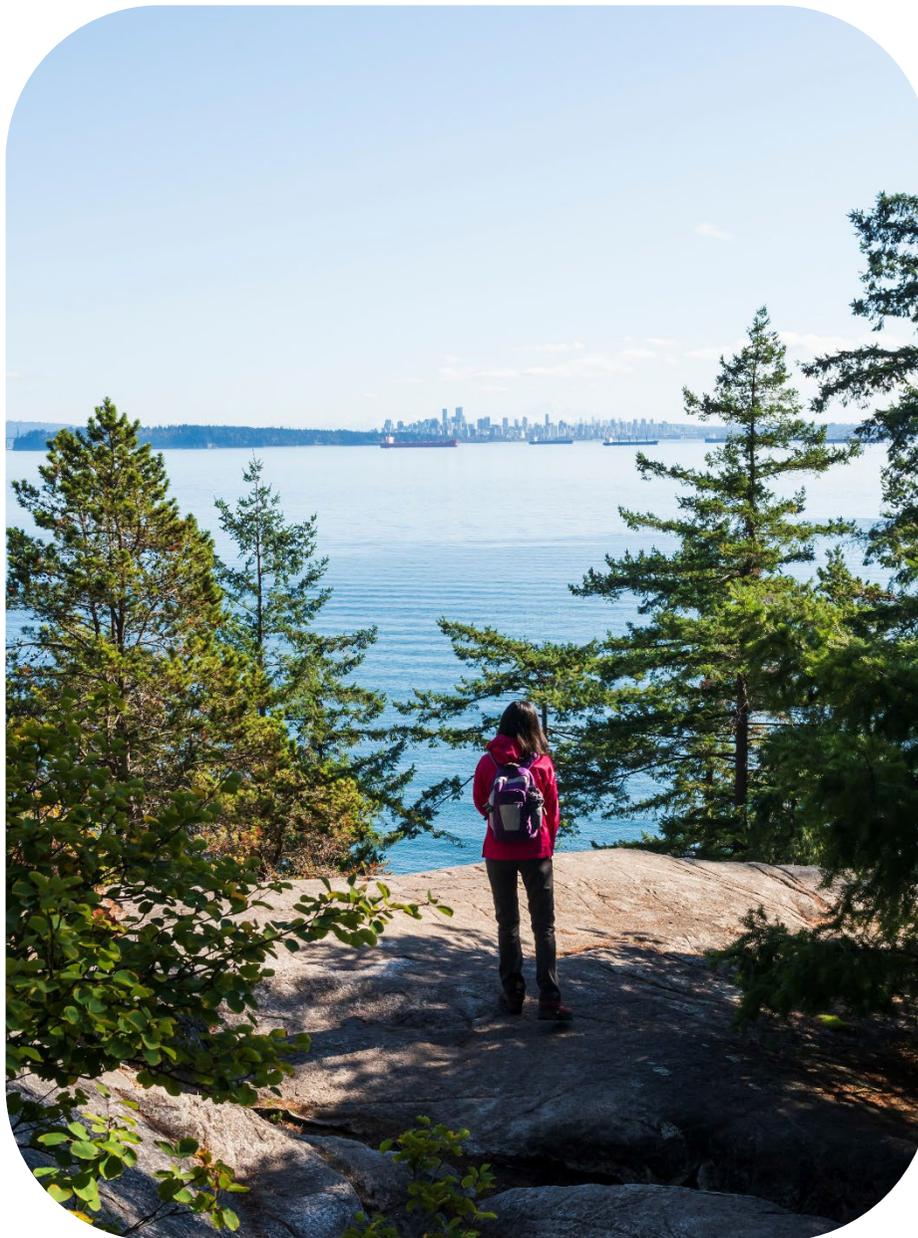
Écologiser votre entreprise	2
Développer une culture de la conservation.....	2
Le commerce de détail peut aider (et nuire) à l'environnement de 4 façons différentes	3
Comment passer à l'action	5
Votre liste de contrôle des opérations.....	6
Chauffage, climatisation et ventilation	7
Équipements spécifiques à l'entreprise	9
Éclairage.....	12
Déchets et recyclage.....	15
Environnement intérieur	18
Communiquez avec First Capital	20

Écologiser votre entreprise

Développer une culture de la conservation

Pour certaines entreprises, la mise en œuvre de solutions environnementales peut être un défi de taille. First Capital tient à ce que vous sachiez que nous sommes tous dans le même bateau. Depuis 2010, FCR est un chef de file de longue date dans le domaine du développement durable et continue de renforcer son partenariat avec ses locataires pour soutenir leurs pratiques et leurs initiatives en matière de développement durable. Cela tombe sous le sens. Pour en savoir plus sur nos initiatives en matière de développement durable, visitez le site fcr.ca/fr/societe/durabilite.

Nous estimons qu'impliquer nos locataires dans notre succès continu permet de diriger et d'influencer les performances en matière de durabilité. Nous aimerions encourager et soutenir tous les locataires à rejoindre notre culture de la conservation. En tant que partenaires, nous pouvons travailler main dans la main pour créer des quartiers urbains prospères et durables qui donnent la priorité aux personnes et à l'environnement. Construisons sans relâche une économie qui favorise un avenir sain.



Le commerce de détail peut aider (et nuire) à l'environnement de 4 façons différentes

Depuis de nombreuses années, on parle des mesures individuelles que nous pouvons prendre pour réduire notre impact sur la planète. Un véritable changement exigera une évolution des comportements tant systémiques qu'individuels. Voici les quatre principaux domaines dans lesquels il est possible de réduire l'impact environnemental de votre entreprise:



1: Gaz à effet de serre (GES) et énergie

Les émissions de GES remplissent notre atmosphère à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Le gouvernement du Canada s'est engagé à la neutralité carbone d'ici 2050. Le but est de réduire les émissions des gaz à effet de serre de telle sorte que, d'ici 2050, le Canada émette autant de GES qu'il en absorbe dans l'atmosphère par la capture et la séquestration des GES.

Les bâtiments commerciaux émettent 17 % des émissions de GES au Canadaⁱ, provenant presque exclusivement de la combustion de combustibles fossiles (charbon et gaz naturel) pour produire de l'énergie qui est consommée chaque jour afin de chauffer, climatiser et alimenter en énergie nos bâtiments et nos activités commerciales. Les commerces de détail, les restaurants, les épiceries et les dépanneurs sont parmi les plus grands consommateurs d'énergie par pied carréⁱⁱ. Il est donc possible de réduire drastiquement les émissions de GES de vos activités commerciales.



2: Déchets

Chaque année, les Canadiens génèrent en moyenne 700 kilogrammes de déchets par personneⁱⁱⁱ. En 2016, seuls 27 % de ces déchets ont été réacheminés vers le recyclage, les 73 % restants étant destinés aux décharges. Si une partie des déchets provient de processus industriels, une grande partie a été produite ou est passée par la chaîne d'approvisionnement du commerce de détail.

Nos ressources sont limitées et jeter les déchets dans une décharge n'est pas une solution. Travailler ensemble et construire une économie circulaire nous permettra de réduire notre dépendance aux biens destinés à être jetés en moins d'un an. Des actions telles que la création intentionnelle d'un article destiné à être réutilisé et/ou démonté en un nouvel article ont un impact positif sur nos ressources limitées. Par exemple : le remplacement des plastiques à usage unique par des emballages alimentaires compostables qui sont transformés en un sol riche en nutriments; ou l'utilisation de verre ou de bois recyclé dans les matériaux de construction. Le but est de réduire notre dépendance à l'égard des matières vierges en optant pour des matières qui restent dans le circuit économique.



3: Consommation d'eau

Le Canada est le pays de l'eau douce : est-ce bien le cas ? Bien que les conditions de sécheresse fluctuent d'année en année, on estime que plus de 20 % des Canadiens vivraient dans des zones exposées à la sécheresse^{iv}. Le Canada dispose d'eau en abondance, mais elle n'est pas toujours située à proximité des zones habitées. En outre, dans la plupart des grands centres urbains du Canada, 40 % de la consommation locale d'eau est destinée à l'usage humain^v.

Il faut rappeler que l'eau douce est une ressource précieuse. Les bâtiments commerciaux au Canada sont les deuxièmes plus grands consommateurs d'eau (les bâtiments les plus consommateurs d'eau au Canada sont les habitations^{vi}). La mise en œuvre de pratiques commerciales et de systèmes de conservation de l'eau garantit de l'eau en abondance à l'avenir. Chaque goutte d'eau compte.



4: Environnement intérieur

La prise de conscience de l'impact de votre entreprise sur l'environnement se manifeste surtout à l'intérieur. Les espaces intérieurs des bâtiments ont un impact direct sur le bien-être de ceux qui s'y trouvent, par exemple vos employés. Dans les locaux commerciaux, cet impact est encore plus important pour vos clients et visiteurs. Les clients ont la possibilité de choisir où et quand ils vont magasiner. En offrant un espace sain et accueillant, vous stimulez les ventes, la fréquentation, le temps de présence et la fidélité^{vii}. L'aménagement d'un espace vert permet non seulement de préserver la santé de notre planète, mais aussi d'avoir un impact tangible sur les résultats.



Comment passer à l'action

S'engager en faveur du développement durable et de l'écologisation de votre entreprise exige un engagement sans faille. Nous avons mis en évidence quelques actions concrètes pour vous aider à réussir.

1

GÉRER VOS DONNÉES DE CONSOMMATION.

La règle est la suivante : "on ne peut pas gérer ce qu'on ne mesure pas". La première étape consiste à analyser les données de consommation et à en connaître les tendances. Que ce soit le poids des déchets ou les mètres cubes d'eau, il est toujours préférable d'établir une base de référence.

2

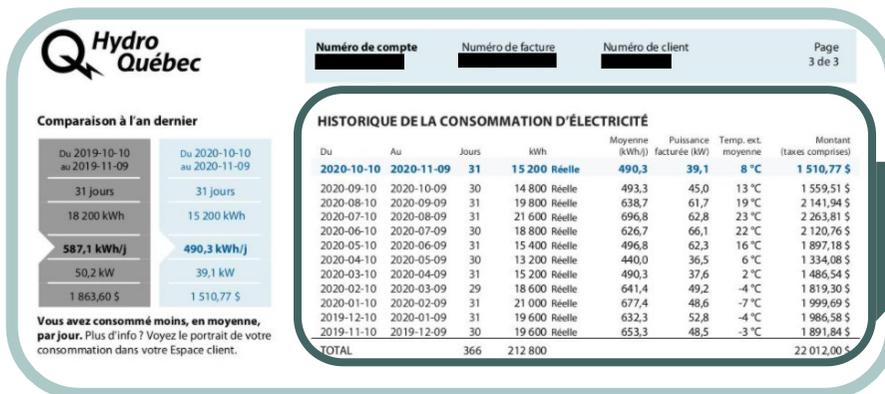
MOBILISER TOUS LES NIVEAUX.

Aucun poste n'est laissé pour compte lorsqu'on s'engage dans la voie du développement durable. Tout le monde a un rôle à jouer : du propriétaire au cadre/directeur, des directeurs de magasin au personnel de première ligne. Il est essentiel que tous les membres de l'équipe soient mobilisés. Commencez par communiquer les objectifs principaux. Et n'oubliez pas que les bonnes idées peuvent provenir de tous les membres de l'équipe.

3

FIXER DES OBJECTIFS.

Des objectifs spécifiques permettent de suivre les progrès réalisés lors de la réalisation d'une tâche ou d'une action. Les choses fonctionnent parfois mieux que prévu, mais il arrive qu'il y ait des contretemps. Sans objectif, il est difficile de suivre vos progrès. Les objectifs fonctionnent mieux s'ils sont communiqués largement et s'ils sont régulièrement confrontés aux progrès réalisés.



De nombreux services d'utilité publique publient un résumé de votre consommation mensuelle sur la facture. Certains services proposent même un portail en ligne qui résume votre consommation par jour, par mois ou par an.

Votre liste de contrôle des opérations

Nous avons dressé, pour vous aider à démarrer, une liste de contrôle des meilleures pratiques que vous pouvez mettre en œuvre immédiatement dans votre entreprise. Nous avons essayé de dresser cette liste de façon à ce que les coûts soient faibles/nuls dans les catégories suivantes :

- Chauffage, climatisation et ventilation
- Équipement spécifique à l'entreprise
- Éclairage
- Fenêtres et portes
- Déchets et recyclage
- Environnement intérieur

De nombreux petits changements mènent à de grands résultats!



Chauffage, climatisation et ventilation

☑ N'obstruez pas les bouches d'aération ou les sources de chauffage et de refroidissement

Inspectez vos locaux et vérifiez qu'aucune bouche d'aération, ni aucun radiateur, ventilo-convecteur ou toute autre source de chauffage ou de climatisation n'est obstrué par un meuble ou des objets. Cela provoque des problèmes d'inconfort et oblige les autres bouches d'aération à redoubler d'efforts pour tenter de chauffer ou de refroidir votre espace.

☑ Utilisez un thermostat programmable afin de contrôler vos appareils de CVC

Si vous disposez d'un thermostat programmable, veillez à ce que votre température de chauffage ou de climatisation soit réduite la nuit lorsque l'espace n'est pas occupé. Une température de 15 °C pendant la saison de chauffage et de 23 °C pendant la saison de climatisation est recommandée. Veillez à ce que le système de CVC ne soit activé et désactivé que lorsque votre entreprise est ouverte, surtout si les heures d'ouverture changent selon le jour de la semaine. Si vos unités de CVC sont allumées avant l'ouverture pour mettre l'espace en condition avant l'arrivée des clients, essayez de retarder la mise en marche des unités. Par exemple : si la climatisation est programmée pour commencer à 5 h du matin mais que votre entreprise n'ouvre qu'à 8 h, décalez l'heure de début par tranches de 15 minutes pour vous rapprocher le plus possible de 8 h.



Thermostats programmables

De nombreux modèles existent et les prix varient de 100 à 500 \$ par thermostat. Les thermostats programmables (également appelés thermostats "intelligents") ont de nombreuses fonctions proactives qui vont des données saisies par l'utilisateur, telles que les heures d'occupation, aux algorithmes avancés qui calculent le temps nécessaire à l'équipement pour chauffer l'espace afin qu'il puisse s'éteindre à la fin de la journée. Bon nombre d'entre eux sont également dotés d'une application qui vous permet de gérer les commandes à distance, en temps réel et du bout des doigts.



Remplacer les filtres à air des installations de CVC tous les 1 à 4 mois

Lorsque les filtres à air des systèmes de CVC s'encrassent, l'air peut difficilement les traverser. Les ventilateurs des unités de CVC doivent alors redoubler d'efforts pour faire passer l'air, ce qui peut entraîner une hausse des coûts énergétiques. Cela peut également entraîner des problèmes de chaleur ou de froid si le flux d'air n'est pas suffisant pour pénétrer dans l'espace.

Lancez un programme de maintenance préventive des systèmes de CVC

Lorsqu'il s'agit d'économiser l'énergie, la maintenance préventive est essentielle pour éviter les frais. Tout ce qui est cassé ou qui fonctionne mal entraîne une hausse de la consommation d'énergie. Prévoyez des inspections de maintenance régulières. En voici quelques exemples :

- Vérification des niveaux de réfrigérant, contrôle des fuites et nettoyage des serpentins des chambres froides ou des réfrigérateurs individuels.
- Tester les commandes des ventilateurs d'extraction ou d'autres équipements de CVC dans vos locaux.

Équipements spécifiques à l'entreprise

Pensez à l'efficacité énergétique et hydrique lors de l'achat d'équipements

La consommation d'énergie et d'eau des équipements implique un coût de fonctionnement. Ainsi, une surconsommation d'énergie ou un contrôle inefficace des équipements peut s'avérer très coûteux pendant leur durée de vie. On peut faire confiance au symbole ENERGY STAR pour garantir la conformité des équipements aux normes actuelles de rendement énergétique et hydrique (site internet ENERGY STAR : <https://www.energystar.gov/products>). Remarque : les normes ENERGY STAR sont en constante évolution pour répondre aux exigences en matière d'environnement et de développement durable. Ainsi, ce qui était considéré suffisant pour obtenir le label ENERGY STAR il y a dix ans peut ne plus l'être aujourd'hui. Mieux vaut consulter le fabricant pour connaître les spécifications des équipements en matière d'efficacité énergétique et hydrique.



Utilisez des appareils électriques plutôt qu'au gaz naturel

Au Canada, la majorité des réseaux électriques produisent moins de CO₂ par unité d'énergie que la combustion du gaz naturel à la source. Les réseaux électriques émettant le plus de CO₂ sont ceux utilisant du charbon. Toutes les provinces ont des plans d'action pour remplacer le charbon par des alternatives plus propres. Ainsi, l'utilisation d'appareils électriques est judicieuse : c'est un moyen simple et direct de réduire les émissions de CO₂.

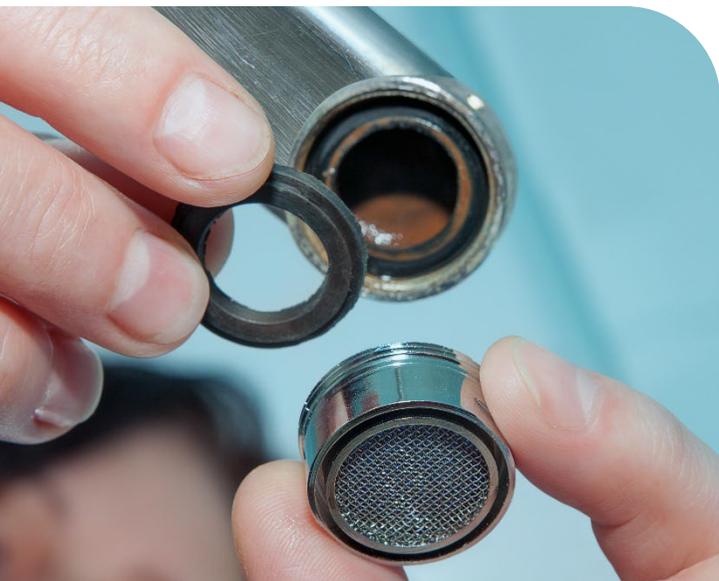
☑ Débranchez les appareils pendant la nuit

Lorsqu'un appareil est éteint, il consomme encore souvent de l'énergie. On parle alors d'une "charge fantôme" ou d'une "énergie vampire". Pour savoir si un appareil a une charge fantôme, il suffit de regarder si un voyant est encore allumé lorsque l'équipement est éteint. Les équipements à charge fantôme doivent être débranchés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. De nombreuses barres d'alimentation sont disponibles pour faciliter le débranchement de l'équipement, notamment celles dotées de télécommandes pour les endroits difficiles d'accès.

☑ Réglez votre ordinateur en mode économie d'énergie

Les ordinateurs sont parmi les outils les plus utilisés. Il suffit de réduire la luminosité de votre écran pour économiser jusqu'à 50 % de la consommation d'énergie de votre ordinateur. Veillez à ce qu'il se mette rapidement en veille en modifiant les paramètres. Veillez également à ce qu'il soit complètement éteint dès qu'il n'est pas utilisé.





Installez des équipements sanitaires à faible débit et des aérateurs pour évier

Remplacer les installations sanitaires existantes (comme les toilettes) par des installations à faible débit est loin d'être le grand projet d'autrefois. Le moment idéal pour le faire est lors du remplacement en fin de vie ou lors de projets de rénovation. La réduction des coûts hydriques correspond généralement à la différence de coût entre l'installation d'un équipement sanitaire ordinaire et d'un équipement à faible débit. Pour une solution rapide et peu coûteuse, des aérateurs de robinetterie peuvent être installés pour obtenir des robinets et des éviers à faible débit.

Réparez rapidement les fuites d'eau

À mesure que les toilettes et les éviers vieillissent, ils commencent à présenter des traces de fuites. Les joints, généralement en plastique ou en caoutchouc, se dégradent avec le temps. Si les toilettes fonctionnent fréquemment et que vous remarquez un écoulement au niveau du robinet, ou si vous entendez un écoulement dans un tuyau ou une canalisation, il faut les réparer immédiatement. Ne pas réparer un équipement qui fuit, c'est jeter de l'argent dans les égouts.

Éclairage

Envisagez l'installation de lumières DEL

Les DEL (diodes électroluminescentes) sont un élément incontournable pour les équipements à haut rendement énergétique et lors du remplacement des ampoules. Si vous n'en avez pas encore, cela devrait être une priorité. La durée d'amortissement des DEL est généralement de 1 à 2 ans, ce qui signifie que la quantité d'énergie économisée au cours des 2 premières années servira à payer l'installation. Vous pouvez remplacer la plupart des lampes ornementales, des tubes fluorescents, de la signalisation d'urgence et des enseignes lumineuses extérieures par des DEL.



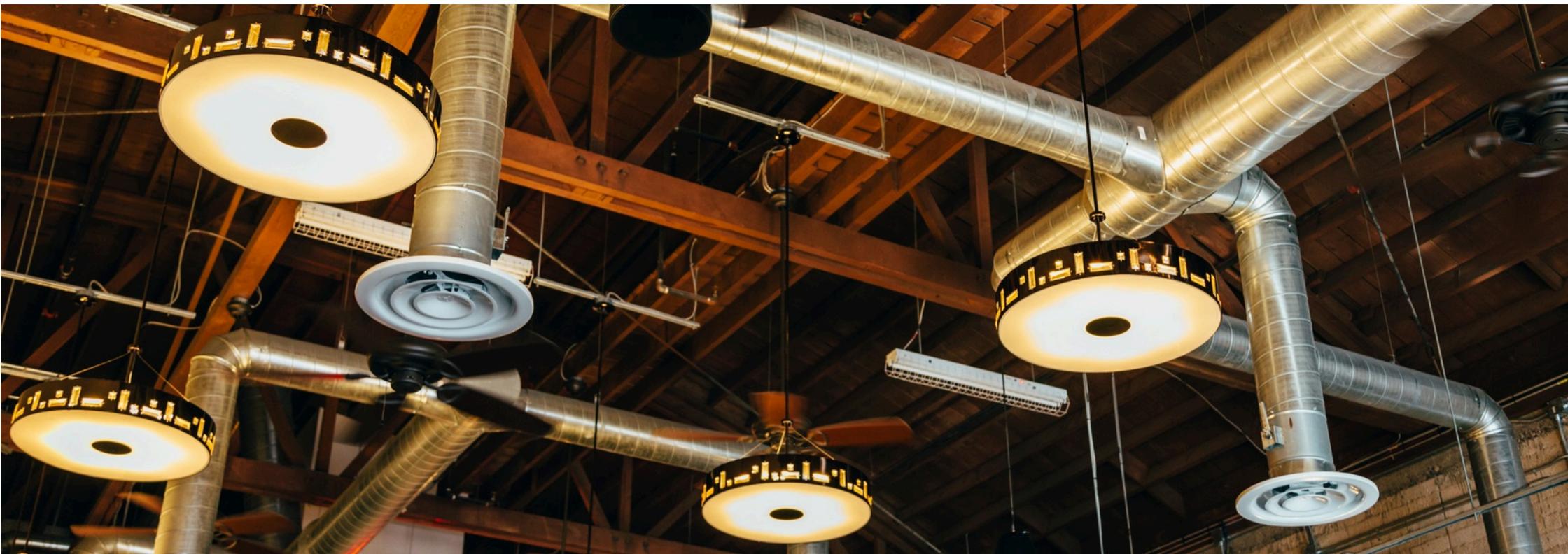
Envisagez l'installation de détecteurs de présence

Les détecteurs de présence sont très utiles dans les espaces peu fréquentés avec des lumières qui restent allumées toute la journée. Les pièces de stockage ou les salles de bain en sont un bon exemple. Si vous remarquez qu'une pièce est souvent éclairée sans que personne ne s'y trouve, le détecteur de présence est tout indiqué.



☑ Vérifiez l'éclairage tard dans la nuit

Que votre éclairage intérieur soit régulé par le GTB ou qu'il soit éteint par le personnel pendant la fermeture, il est toujours bon de faire un tour d'inspection tard dans la nuit. Vous aurez ainsi une bonne idée des problèmes que pose la désactivation de l'éclairage à l'intérieur de vos locaux. Souvent, les commandes fonctionnent mal ou les gens présument que quelqu'un d'autre va éteindre les lumières. La collaboration et l'engagement des employés peuvent faire partie intégrante de la création d'une culture d'exploitation durable.



Fenêtres et portes

☑ Renouvelez périodiquement les joints et assurez-vous de l'étanchéité des portes

Une action simple mais efficace consiste à s'assurer que toutes les fenêtres et les portes sont bien calfeutrées et hermétiquement fermées. Le confort des personnes se trouvant à proximité des portes et des fenêtres s'en trouve également amélioré, surtout lorsqu'elles sont assises.

☑ Ne laissez pas les portes extérieures ouvertes lorsque le système de chauffage/climatisation est en marche

Il est certes utile d'attirer les clients, mais laisser une porte ouverte peut entraîner un gaspillage de 200 dollars par an, voire plus, en termes de coûts énergétiques.



Déchets et recyclage

☑ Contrôler les bacs pour prévenir toute contamination

Les gens qui jettent des déchets issus du commerce de détail s'inspirent souvent de ce qui se trouve déjà dans le bac pour déterminer où un article doit aller. Si un article n'a pas sa place dans le bac de recyclage ou de déchets organiques, veuillez le retirer. Élaborez un système au sein de votre entreprise pour vous assurer que quelqu'un contrôle vos bacs destinés au tri des déchets. Cela donne de bons indices visuels aux personnes qui ne sont pas sûres d'elles.



☑ Veillez à l'organisation de l'espace de recyclage et des déchets

Les espaces réservés au recyclage et aux déchets doivent être bien éclairés, être clairement identifiés et ne pas être trop encombrés. Au besoin, installez des bacs pour les déchets et le recyclage dans toute votre entreprise afin de faciliter le tri des déchets pour le personnel et les clients.





☑ Réalisez un audit des déchets pour votre entreprise

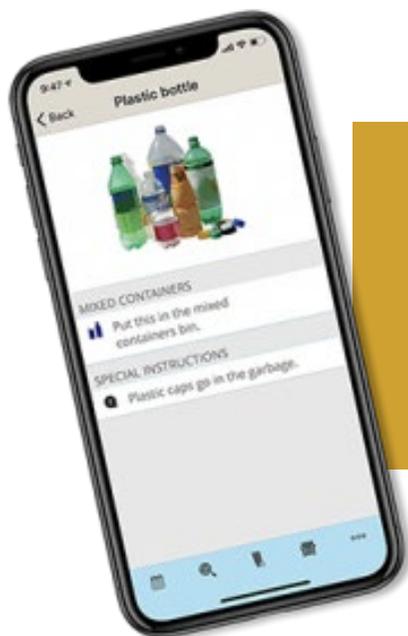
Un audit des déchets ne consiste pas seulement à déterminer la quantité de déchets recyclés par rapport à la quantité de déchets mis en décharge. Un audit des déchets détermine ce qui se trouve dans vos flux de déchets et de recyclage. Vous obtenez ainsi des informations précieuses pour réduire vos déchets à la source. De nombreuses entreprises constatent que la majorité des déchets sont générés par leurs propres emballages. Cette constatation est une excellente occasion de mobiliser la chaîne d'approvisionnement de votre entreprise afin de proposer des solutions permettant de réduire les emballages superflus.

☑ Réfléchissez aux différentes manières de remplacer les déchets par des produits réutilisables

Ces solutions seront uniques à votre entreprise, car vous savez ce qui est le plus logique ! Qu'il s'agisse des programmes "Apportez votre propre récipient" ou de la sensibilisation à la quantité et au type d'emballage qui accompagne vos produits, les petites et grandes entreprises font prendre conscience du problème des déchets.

☑ Assurez-vous que les déchets sont bien recyclables

Évitez le "Wish-cycling" qui désigne le fait de mettre un article au recyclage dans l'espoir qu'il soit recyclable (au lieu de s'assurer qu'il peut être recyclé par sa municipalité ou son transporteur). C'est un problème, car cela contamine le circuit de recyclage et de nombreuses municipalités ou transporteurs jetteront tout le chargement dans une décharge s'il est contaminé! Veuillez consulter l'application RecycleSmart si vous n'êtes pas certain de ce qui peut être recyclé dans votre entreprise.



Téléchargez l'application RecycleSmart

First Capital a noué un partenariat avec RecycleSmart pour gérer les déchets, le recyclage et le transport de manière proactive et efficace. L'application RecycleSmart dispose d'un assistant de gestion des déchets simple et rapide qui sera propre à votre propriété FCR. Vous pouvez également organiser directement avec RecycleSmart une collecte spéciale pour les déchets électroniques ou les matières dangereuses. Recherchez "RecycleSmart Solutions" dans votre magasin d'applications.

Environnement intérieur

Envisagez l'utilisation de produits écologiques*

En choisissant des produits d'entretien écologiques, vous évitez l'inhalation de produits chimiques nocifs et améliorez la qualité de l'air de votre espace. Veillez à ce que les produits de nettoyage soient respectueux de l'environnement et à ce qu'ils soient certifiés par des tiers, comme Green Seal et Eco Logo.



Envisagez la mise en place de méthodes de nettoyage écologiques*

First Capital applique une politique de nettoyage écologique dans toutes ses propriétés et nous encourageons nos locataires à faire de même. Les méthodes de nettoyage écologique consistent notamment à choisir des outils ergonomiques et écologiques, comme des chiffons, des vadrouilles, des aspirateurs et des cireuses.

* ces mesures sont uniquement applicables si vous êtes responsable du nettoyage. First Capital est conscient que tout locataire n'est pas responsable du nettoyage des locaux.



☑ **Installez des filtres à air MERV-13 ou MERV-14 dans les unités de CVC sur le toit**



Plus la valeur MERV (Minimum Efficiency Reporting Value) est élevée, plus le filtre est capable d'éliminer les particules présentes dans l'air. L'installation de filtres ayant une valeur MERV élevée obligera l'appareil de CVC à fournir un effort plus important pour faire passer l'air et peut nécessiter des changements de filtre plus fréquents. L'American Society of Heating Refrigerant and Air Conditioning Engineers (ASHRAE) recommande que les filtres mécaniques soient au moins MERV-13. Lors de l'entretien de routine, les systèmes de CVC doivent être inspectés afin de détecter les problèmes de qualité de l'air. Inspectez les filtres à air pour déceler d'éventuels trous ou déchirures et vérifiez que les bouches d'admission d'air sont exemptes de débris. Si vous ne savez pas si votre entreprise est responsable de votre unité de CVC sur le toit, vérifiez auprès de votre gestionnaire immobilier FCR.



Communiquez avec First Capital

Les équipes de développement durable et d'exploitation de FCR sont à votre disposition pour vous aider à comprendre les directives relatives à la mise en œuvre d'améliorations en matière de développement durable dans les activités de votre entreprise. Nous sommes toujours heureux de discuter avec vous des nouvelles idées que vous pourriez avoir !

Melissa Jacobs | Directrice principale, Durabilité

melissa.jacobs@fcr.ca

Emma Wildeman | Gestionnaire, Énergie et Durabilité

emma.wildeman@fcr.ca

Ou bien contactez l'équipe de gestion des propriétés de FCR.

Annexe A: liste de contrôle des opérations imprimable

Chauffage, climatisation et ventilation

- N'obstruez pas les bouches d'aération ou les sources de chauffage et de refroidissement
- Utilisez un thermostat programmable afin de contrôler vos appareils de CVC
- Remplacez les filtres à air des installations CVC tous les 1 à 4 mois
- Lancez un programme de maintenance préventive des systèmes de CVC



Équipement spécifique à l'entreprise

- Pensez à l'efficacité énergétique et hydrique lors de l'achat d'équipements
- Utilisez des appareils électriques plutôt qu'au gaz naturel
- Débranchez les appareils pendant la nuit
- Réglez votre ordinateur en mode économie d'énergie
- Installez des équipements sanitaires à faible débit et des aérateurs pour évier
- Réparez rapidement les fuites d'eau

Éclairage

- Envisagez l'installation de lumières DEL
- Envisagez l'installation de détecteurs de présence
- Vérifiez l'éclairage tard dans la nuit

Fenêtres et portes

- Renouvelez périodiquement les joints et assurez-vous de l'étanchéité des portes
- Ne laissez pas les portes extérieures ouvertes lorsque le système de chauffage/climatisation est en marche

Déchets et recyclage

- Contrôlez les bacs pour prévenir toute contamination
- Veillez à l'organisation de l'espace de recyclage et des déchets
- Réalisez un audit des déchets pour votre entreprise
- Réfléchissez aux différentes manières de remplacer les déchets par des produits réutilisables
- Assurez-vous que les déchets sont bien recyclables

Environnement intérieur

- Envisagez l'utilisation de produits respectueux de l'environnement
- Envisagez la mise en place de méthodes de nettoyage écologiques
- Installez des filtres à air MERV-13 ou MERV-14 dans les unités de CVC sur le toit



Annexe B: sources

ⁱ **Government of Canada.** Complementary actions to reduce emissions. Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change. [Online] December 14, 2016. https://www.canada.ca/en/services/environment/weather/climatechange/pan-canadian-framework/complementary-actions-reduce-emissions.html#3_2

ⁱⁱ **ENERGY STAR®.** Canadian energy use intensity by property type. ENERGY STAR® PortfolioManager® Technical Reference. [Online] August, 2018. <https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/energy/pdf/Canadian%20National%20Median%20Tables-EN-Aug2018-7.pdf>

ⁱⁱⁱ **Statistics Canada.** Disposal of waste, by source. Statistics Canada data. [Online] October 15, 2020 <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3810003201>

^{iv} **Canadian Broadcasting Corporation.** Here are the places in Canada – yes, Canada – vulnerable to drought. Technology & Science News. [Online] March 22, 2013. <https://www.cbc.ca/news/technology/water-at-risk-canada-drought-1.4570333>

^v **Government of Canada.** Water availability in Canada. Environmental indicators. [Online] April 10, 2017. <https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/environmental-indicators/water-availability.html>

^{vi} **Real Property Association of Canada.** Water Management: A benchmark for Canadian office buildings. [Online] May 16, 2011. https://cdn.ymaws.com/www.realpac.ca/resource/resmgr/industry_sustainability_-_water_benchmarking/rp-water-management-and-benc.pdf

^{vii} **World Green Building Council.** Health, well-being, and productivity in retail: the impact of green buildings on people and profit. [Online] February 2016. <https://www.worldgbc.org/sites/default/files/FinalReport-Jan2016New.pdf>